

A. B. S. O. - B. V. O. S.

A.B.S.O. - B.V.O.S.

Secrétariat-général

c/o Eric Hully

Vieux Tienne 8

5100 Wépion

(: +32 (0)81 73 37 17

4 : +32 (0)81 22 24 73

Email : eric.hully@skynet.be

Wépion, le 25 septembre 2004.

Procès-verbal de la réunion du C.A. ABSO-BVOS du 22 09 2004 (Namur)

présents : Ingrid Kennis, Roger Aerts, Eric Hully, Pierre Redouté,

Excusés : Luc Heuninckx, Jacques Hofmans.

.....

1. Approbation de l'ordre du jour :

Approuvé.

2. Approbation du procès-verbal réunion précédente :

Approuvé.

3. Rapport des ligues :

- La VVO est en constantes négociations avec les autorités en matière d'accès aux forêts. Par ailleurs, les aides et subsides arrivent comme prévu.

- FRSO : grande satisfaction en matière de cohésion et d'ambiance à l'occasion des 3 Jours de Belgique (Chiny – juillet 2004). Le financement de la ligue dépend toujours douloureusement des possibilités financières du pouvoir politique ...

4. Commission technique :

Il a été rappelé aux ligues que la demande d'une WRE (World Ranking Event) durant l'année 2005 devait être faite par le secrétariat de l'A.B.S.O.-B.V.O.S. pour le 30 septembre de cette année. L'A.B.S.O.-B.V.O.S. décide que chaque ligue pourra solliciter une WRE auprès du C.A., qui décidera d'accepter ou non la candidature. L'A.B.S.O.-B.V.O.S. assumera un coût de 150,00 euros (coût réclamé par l'I.O.F.) en plus des frais de transports du contrôleur (selon les règles en vigueur depuis des années).

5. Propreté sur les lieux de courses :

Il est demandé à chaque club (via son président) d'attirer l'attention de tous les membres sur la nécessité absolue de veiller à la propreté. Certains coureurs ou accompagnateurs ne se comportent pas comme espéré (détritus abandonnés ...) Le monde de l'orientation n'était pas habitué à de tels manquements ... Notre crédibilité vis-à-vis des Autorités (propriétaires des locaux, prairies, communes, eaux et forêts, etc. ...) est en jeu !

6. Commission des Equipes :

Une réunion est prévue le 11 octobre prochain. En ce qui concerne les Championnats du Monde 2005 (Japon), le C.A. estime :

- que les sélections doivent être organisées selon les critères que la Commission confirmera,
- que tous les frais devraient être à charge des athlètes sélectionnés, sauf décision éventuelle d'aide de la part des ligues,
- que les athlètes Elites – avec l'aide logistique de l'ABSO (et des ligues) – devraient entamer des actions communes afin de dégager des moyens financiers nouveaux

- que le C.A. de l'A.B.S.O.-B.V.O.S. s'engagera concrètement à l'occasion d'action(s) de la part des Elites.

Le C.A. félicite Alain Mazy pour le travail qu'il effectue dans le cadre du « Ranking des Elites »

Le C.A. entend le rapport de Eric Hully sur la semaine des Championnats du Monde en Suède. L'accent est mis sur l'excellente ambiance dans l'équipe (2 'team leaders' et athlètes). Il faut malgré tout trouver une solution aux problèmes liés à l'autorité des 'Team leaders' en matière sportive et à la possibilité d'être en mesure politiquement d'engager en tout temps la meilleure équipe. Ce qui s'est passé cette année de manière courtoise tranche avec des excès passés ... et malheureusement peut-être futurs (avant ou après les compétitions).

Il n'est pas inutile de chaleureusement remercier les 'Team Leaders' pour leur dévouement, leur disponibilité et le fait d'avoir consacré bénévolement une partie de leurs congés annuels.

7. Statuts :

Les statuts de l'A.B.S.O.-B.V.O.S. doivent être adaptés à la nouvelle loi sur les ASBL-VZW pour la fin 2004. Luc Derenne communiquera le texte au président de chaque club. Il expliquera la procédure la plus simple possible afin que tout puisse se faire dans les délais. Un courrier parviendra à chaque club et ligue dans le courant de la deuxième quinzaine du mois d'octobre.

8. I.O.F. :

L'attention des deux ligues est attirée sur les obligations liées aux contrôles anti-doping. Roger Aerts, responsable au niveau de l'IOF du respect des procédures pourra utilement informer les orienteurs à ce sujet.

A court terme la cotisation annuelle que paye l'A.B.S.O.-B.V.O.S. n'augmentera pas d'une manière substantielle. Notons toutefois que les moyens de l'IOF sont insuffisants ...

9. C.O.I.B. – B.O.I.C. :

Un ouvrage à la gloire de médaillés des derniers Jeux Olympiques a été reçu par l'A.B.S.O.-B.V.O.S.

Roger Aerts et Eric Hully assisteront à la prochaine Assemblée du 17 décembre prochain.

10. Courrier :

Courrier principalement par Email concernant la gestion courante et les déplacements des équipes.

Toute information est automatiquement transmise aux ligues par le secrétariat.

11. Trésorerie :

Cotisation annuelle de 375 euros sera payée au C.O.I.B. – B.O.I.C.

12. Divers :

Les badges (Championnat de Belgique de Sprint) seront distribués ultérieurement.

Roger Aerts, Anti-doping Controller de l'I.O.F. a été honoré par la fédération internationale pour la qualité et la quantité du travail presté depuis plusieurs années. Nous avons le plaisir de le féliciter bien sincèrement pour la médaille de bronze reçue à l'occasion du Congrès 2004 à Västeras.

L'Assemblée annuelle Ordinaire de l'Association (A.B.S.O.-B.V.O.S.) se tiendra à Auderghem le 26 février 2005.

13. Prochaine réunion :

Le mercredi 17 novembre 2004 à 19 h 30 (Diest).

Eric Hully
Secrétaire général A.B.S.O.-B.V.O.S.